



RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00726

Numéro SIREN : 523 040 228

Nom ou dénomination : 4EME NATURE

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001073

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/001073**
n° de gestion : **2010B00726**
n° SIREN : **523 040 228 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 07/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

4EME NATURE - Société par actions simplifiée
325 avenue de Milan 66000 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



468596

Désignation de l'entreprise SAS 4EME NATURE				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 325 Avenue de MILAN 66000 PERPIGNAN				Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 2 3 0 4 0 2 2 8 0 0 0 1 8				Néant ☐ *			
				Exercice N clos le, 30/09/2016			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 388	AG	2 388	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 370	AK	2 370	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	390 541	AS	274 894	115 646
		Autres immobilisations corporelles	AT	22 708	AU	18 999	3 709
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	2 153	BI		2 153
	TOTAL (II)			BJ	420 161	BK	298 651
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	23 782	BM		23 782
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	194 094	BY	1 500	192 594
		Autres créances (3)	BZ	20 176	CA		20 176
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	238 231	CE		238 231
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	49 271	CG		49 271	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 709	CI		1 709	
	TOTAL (III)	CJ	527 266	CK	1 500	525 766	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	947 428	IA	300 151	647 277
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 4EME NATURE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 159 300)		DA	159 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	6 962	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	116 834	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	37 383	
	Subventions d'investissement		DJ	50 133	
	Provisions réglementées *		DK	7 820	
	TOTAL (I)		DL	378 434	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	33 633	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	186	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	151 076	
	Dettes fiscales et sociales		DY	80 156	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	3 789	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	268 842		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	647 277		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	235 208
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 202

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4EME NATURE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	1 372 452	FE		FF	1 372 452	
		FG	2 303	FH		FI	2 303	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 374 755	FK		FL	1 374 755	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 624	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 383 382
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	620 267	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	140	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	441 833	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 360	
	Salaires et traitements*					FY	181 305	
	Charges sociales (10)					FZ	55 181	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	46 959
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	35	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 352 084	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	31 298	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 168	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	6 168	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 570	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 570	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 598	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	35 896	

Désignation de l'entreprise <u>SAS 4EME NATURE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 192	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 517	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 709	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	448	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 393	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 841	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	7 867	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 380	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 399 261	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 361 877	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 383	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	7 518
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 624	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	375
	Amortissements des immobilisations			386
Amortissements dérogatoires			1 006	
Subventions d'investissement virées au résultat			8 192	
Amortissements dérogatoires			1 517	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

X

7

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	375
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	386
Amortissements dérogatoires	1 006
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1 768
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	8 192
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	1 517
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	9 709

Cerfrance
Midi Méditerranée

7 3 17
1073

2016
LIASSE FISCALE

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SAS 4EME NATURE

325 Avenue de MILAN
66000 PERPIGNAN

Ape 1039A

Siret 52304022800018

Autre transformation et conservation de légumes

Votre agence

9 Rue PIERRE FOUCHE
66130 ILLE SUR TET
04 68 84 24 27



Conseil - Expertise comptable

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



Nous sommes certifiés ISO 9001 - version 2008
pour nos prestations comptables, de conseil et de paie

CERFRANCE
MIDI MEDITERRANEE



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

01/10/2015

30/09/2016

X

Désignation de la société:

Adresse du siège social :

SAS 4EME NATURE

325 Avenue de MILAN

66000 PERPIGNAN

SIRET

5 2 3 0 4 0 2 2 8 0 0 0 1 8

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement.

325 Avenue de MILAN

66000 PERPIGNAN

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées Autre transformation et conservation de légumes

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33,1/3 %

1 985

Bénéfice imposable à 15 %

38 120

Déficit

0

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme
imposables à 19%Autres PV imposables à
19%PV à long terme
imposables à 0%PV exonérées
art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sixies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies

Zones franches d'activités

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense,

Sociétés d'investissements
immobilières cotéesBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées
relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W

Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Viseur conventionné

Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : AGC MIDIMED ILLE SUR TET

Tél : 04 68 84 24 27

- 9 Rue PIERRE FOUCHE 66130 ILLE SUR TET

- du conseil :

Tél :

- de l'association agréée :

Tél :

- N° d'agrément de l'AA :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2016

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	4 779	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	(c)					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)					
Montant des distributions	(e)					
autres que celles visées en (a),	(f)					
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	(g)					
	(h)					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	(i)					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)					4 779

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) – SARL – tous les associés , – SCA – associés gérants , – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités , – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants	Pour les S A R L	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

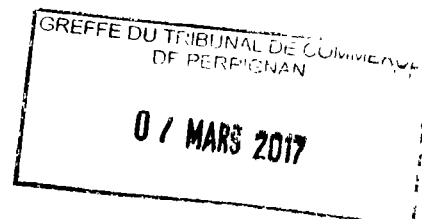
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

4ème NATURE
Société par actions simplifiée au capital de 159 300 euros
Siège social : 325 Avenue de Milan, 66000 PERPIGNAN
523 040 228 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JANVIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 septembre 2016



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 383 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 383 euros
A la réserve légale	1 870 euros

Solde	35 513 euros
A titre de dividendes	4 779 euros
Soit 0,60 euros par action	
Le solde	30 734 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 147 568 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le au plus tard le 30 juin 2017.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 3 879 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 900 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le montant des prélèvements sociaux s'élèvera à 602 euros, à régler au plus tard dans les 15 jours premiers jours du mois suivant celui de la distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2013 :

Distribution de 4 779 euros, soit 0,60 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 879 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 900 euros

Exercice clos le 30 septembre 2014 :

Distribution de 4 779 euros, soit 0,60 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 879 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 900 euros

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

Distribution de 4 779 euros, soit 0,60 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 879 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 900 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 JANVIER 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean ARBILLOT



4eme Nature

325 Avenue de Milan
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 54 06 88 - Fax : 04 68 54 10 64
SIRET : 523 040 226 00018